

Rénovation environnementale des bâtiments: Passer à l'action !

L'urgence climatique et les tensions actuelles sur l'approvisionnement énergétique nous rappellent chaque jour la nécessité de nous lancer dans la rénovation environnementale des bâtiments, l'un des leviers stratégiques en la matière.

Les particuliers sont accompagnés par les guichets France Rénov'. Concernant les collectivités et les gestionnaires immobiliers de l'État, la DDT 82 a décidé de mettre en place, sur l'année 2022, un plan d'informations. Ainsi différentes réunions se sont tenues : forum des élus avec une table ronde spécifique sur le sujet, visioconférence sur le dispositif éco-énergie tertiaire et cet été une information sur les partenaires et financements possibles.

Le jeudi 08 décembre, c'est sous un format innovant, très ouvert aux échanges, que s'est déroulée une nouvelle rencontre dans les locaux de la DDT.

Afin de les aider à **passer à l'action** et à **entreprendre ces travaux de rénovation environnementale des bâtiments**, collectivités et gestionnaires immobiliers de l'Etat ont été invités à participer, suivant leurs attentes et au choix, aux ateliers suivants :

- **Atelier 1 : Les clés de la réussite d'un projet,**
animé par Sébastien Chevet du SDE^(*) et François Roques, architecte conseil de la DDT^(*)
- **Atelier 2 : Actions simples à faible investissement pour un gain rapide,**
animé par Stacy Alogna du CEREMA^(*) et Bénédicte Le Chevallier de la Poste Immobilier
- **Atelier 3 : Les matériaux bio-sourcés et le low-tech,**
animé par Stéphanie Robien de la DREAL^(*) et Sandra Périé du cabinet SP architecture
- **Atelier 4 : Atteindre en rénovation l'autonomie énergétique,**
animé par Céline Versaevel de Quercy Energie
- **Atelier 5 : Réhabiliter en préservant le patrimoine architectural,**
animé par Fabien Ecolasse du CREBA^(*) et Philippe Gisclard, architecte des bâtiments de France
- **Atelier 6 : Améliorer le confort passif d'été et d'hiver,**
animé par Noémie Richard du CAUE^(*)
- **Atelier 7 : Le dispositif éco-énergie tertiaires,**
animé par Anne Fauré de la DREAL^(*) et Guillaume Damaggio de la DDT^(*)

Un maximum de 4 ateliers pouvait être choisi sur cette journée, le choix s'effectuait lors de l'inscription. Plus de soixante personnes se sont ainsi retrouvées dans les locaux de la DDT.

En premier lieu, en amphi, a été rappelé à tous, les grandes étapes pour réussir une rénovation environnementale performante : connaître son patrimoine, savoir s'entourer de personnes ressources, élaborer une stratégie de rénovation globale et non « au coup » par « coup », intervenir sur les usages, mobiliser les usagers des locaux, définir et planifier les actions, conduire les actions, suivre les évolutions de son bâtiment.

Puis l'organisation sous forme d'ateliers d'1h15 et par groupe d'une dizaine de personnes a favorisé les échanges et a été très appréciée aussi bien par les participants que par les intervenants.

La diversité et les connaissances des intervenants a permis d'enrichir les débats et d'apporter de nombreuses réponses aux questions posées et incertitudes émises.



(*) Rappel des sigles ou acronymes employés :

- SDE : Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne,
- CEREMA : Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- CREBA : Centre de Ressources pour la réhabilitation responsable du Bâti Ancien
- CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- DREAL : Direction Régionale Environnement Aménagement Logement
- DDT : Direction Départementale des Territoires